

Bon No: 004420253		1ere Gachée: 07:45 (1) Quantité: 6.00 m3		Date: 15/07/2026 reap100726101020 référence commande(2):		Zone: Transport incompl	
client: 410188 chantier: 018801		51 ALBAY51 Tingueux		43 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITER 16 allée Pierre Fresnay 06.29.40.69.07 51430 Tingueux		Véhicule: P99 PUMI SOUFFLET	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE 08:00		00:00		température: vitesse du vent: validité:		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton NJB253A280		désignation(6)(8) BPS		certification XF1		classe d'exposition(3) CL 0,40	
Classe Chlorure S3		consistance(7) Dmax Dm20		ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R		Additions(type) dosage(C+Ka)(5) 0	
Résistance caractéristique(4) C25/30		appellation commerciale C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280		Propriétés particulières spécifiées			
SERVICES BARBOTINE CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE PUMI 2H M3 PUMI ECO-PARTICIPATION		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage) PRE 5480/4700 5480/4700		LIVRAISON RECEPTIONNEE NOM: signature du client:			
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:					

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1